



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat se réjouit du partenariat entre IRL plus SA et la Fondation de Famille Sandoz Arts graphiques

Le Conseil d'Etat vaudois salue l'annonce faite ce jour du partenariat entre la holding SFF Arts graphiques SA (SFFAG) et IRL plus SA au profit de l'excellence des arts graphiques en Suisse romande. Il relève en particulier la volonté des partenaires de maintenir une production industrielle locale. Ce partenariat a été réalisé en concertation avec le Département de l'Economie et du sport, intervenu dans le sauvetage des IRL en août 2012.

Le Conseil d'Etat salue le partenariat annoncé ce jour entre la holding SFF Arts graphiques SA (SFFAG) - à son initiative - représentant le pôle imprimerie de la Fondation de Famille Sandoz et IRL plus SA. Le but de ce partenariat est de développer la branche des arts graphiques et de maintenir une production industrielle locale, performante et rentable.

Le gouvernement relève avec satisfaction qu'aucune modification des effectifs n'est prévue. Le partenariat a été réalisé en concertation avec le Département de l'économie et du sport (DECS), intervenu en juillet 2012, lors de l'annonce de la fermeture de Swissprinters Lausanne SA (IRL). Un groupe de travail réunissant les responsables de Swissprinters, les repreneurs potentiels et des représentants des autorités cantonales et communales de Renens a été alors constitué à l'initiative du Canton, afin de trouver des solutions pour préserver autant que possible emplois et activité. A l'époque, 69 des 126 postes de travail concernés avaient été sauvés. Un cautionnement d'un million de francs (dont 200'000 fr. en appui du soutien cantonal à la charge de la Ville de Renens) avait été accordé par le DECS dans le cadre du plan de sauvetage mis alors sur pied. Le partenariat établi, du fait de la solidité financière qu'il présente, permet justement de renoncer à ce cautionnement. L'intervention de l'Etat dans ce dossier est ainsi terminée.

Enfin, le Conseil d'Etat se réjouit de constater que les efforts consentis en 2012 ont été non seulement couronnés de succès, mais trouvent aujourd'hui un nouveau

prolongement réjouissant, à la fois pour la branche des arts graphiques et pour l'économie vaudoise en général.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 janvier 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie et du sport, 021 316 60 10